

undefined - mercredi 8 février 2023

Crest

SAILLANS

## Acte de vandalisme au jardin public



*La clôture du jardin public a été pliée jusqu'au sol sur toute sa longueur.*

Entre le vendredi 3 février au soir et le samedi 4 au matin, un acte de vandalisme a été perpétré sur la clôture du jardin public, qui a été pliée jusqu'au sol sur toute sa longueur. Cette clôture, équipée d'un portillon, avait été installée lors des dernières vacances d'Automne pour un coût avoisinant les 3 000 € TTC. Son rôle était de garantir la sécurité des enfants après que la commune ait décidé, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, de mettre à la disposition des écoles une partie du jardin public. En dehors du temps scolaire, le portillon était ouvert, permettant ainsi le libre accès pour tous à la totalité du jardin public. « Cet acte est déplorable et consternant », déclarent les élus saillansons. La mairie a déposé plainte auprès de la gendarmerie, qui est venue faire les constatations et prélèvements d'usage.